

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

20^{ème} année - N° 3490 - Mardi 08 Octobre 2019 - Prix : 200 Fc

CAS DE TORTURES SUR SALEH ASSOUMANI

Souef Mohamed El-amine : "une enquête sera ouverte"



Soeuf Mohamed Elamine devant la presse.

Le ministre des affaires étrangères, Souef Mohamed El-amine a tenu une conférence de presse ce 07 octobre dans son ministère sans sujet particulier à aborder. Il y a notamment fait part des rencontres auxquelles a pris part le chef de l'Etat, lors de la 74ème Assemblée Générale des Nations Unies. Couverture de Santé Universelle, Objectifs de Développement Durable, Conférence des bailleurs à Paris, élections législatives à venir, dont le décret de convocation du collège est incessamment attendu, le patron de la diplomatie comorienne a

ainsi fait savoir que Azali Assoumani a multiplié les tête-à-tête et autres rencontres.

Au sujet de la Conférence des bailleurs de fonds qui devrait se tenir avant la fin de l'année dans la capitale française, Souef Mohamed El-amine a révélé que « le Japon y sera présent ». La présence du président de la banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, est soumise à son agenda (chargé), auquel cas, il se ferait représenter par un de ses vice-présidents.

LIRE SUITE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 06 au 10 Octobre 2019

Lever du soleil:
05h 51mn

Coucher du soleil:
18h 03mn

Fadjr : 04h 35mn
Dhouhr : 11h 59mn
Ansr : 15h 18mn
Maghrib: 18h 06mn
Incha: 19h 20mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

PATRIMOINE

Koimbani, sur les traces des Trambwé

La ville de Koimbani est l'une des plus anciennes des Comores. Son histoire, qui est celle des Trambwé parle d'elle-même. Sur les lieux, les traces en révèlent beaucoup qu'on s'y attend. Un palais royal, une mosquée et d'autres vestiges qui datent d'avant le 10ème siècle, des tombeaux de la période coloniale, tout y est. Mais c'est la conservation du patrimoine qui manque. Et ici, les jeunes qui s'intéressent à l'histoire et au patrimoine lancent le cri de l'alarme.

Avant le règne de Trambwé wa Ntibé Mlanao, la ville de Koimbani dans le Washili au nord Est de la Grande-Comore, a connu une histoire avec plein de péripétie. Dans cette localité située on raconte que la guerre a toujours était d'actualité « au sein même des clans villageois ». « A l'époque, la ville connaissait des divergences et des rivalités. D'après l'histoire, cela relevait du partage de la localité en Mdradjou (quartier

d'en haut) et Mdramboini (quartier d'en bas) », nous explique Saifillah Ibrahim, membre actif de la Fondation Mbaé Trambwé. Au cours de notre journée de découverte, ce jeune nous a parlé de la grande et large histoire de cette cité connue par le vécu de Trambwé wa Ntibé Mlanao dit Mbaé Trambwé. Au vu de la place où est construit le musée Mbaé Trambwé, l'histoire est écrite et, est présente. Des tombeaux qui datent de l'époque coloniale, le palais royal de Trambwé, l'ancienne mosquée et la porte de la miséricorde (Goba la Salama), datant d'avant le 10ème siècle, y existent encore. Saifillah Ibrahim raconte que parmi ces tombeaux « on trouve ceux des blancs et ceux d'anciens sultans et membres de la famille royale ».

Bâtie avec 4 quartiers et près de 18 maisons, Koimbani (Hwambani qui signifie la ville des décisions) figure parmi les anciennes villes de l'archipel des Comores. Saifillah se souvient que selon la tradition orale qui caractéri-



Visite des vestiges de Trambwé à Koimbani.

se notre histoire, on lui a raconté que la ville a connu les Fé, les Férembwé, les Bédja, les Ntibé et les Sultans. Donc une longue histoire sociopolitique et culturelle vécue dans cette cité. « Dans l'histoire, la porte de la miséricorde faisait près de 2 mètres pour donner accès au passage de Mbaé Trambwé donc vous pouvez imaginer la gabarie qu'avait une telle personnalité », martèle-t-il. Cette localité est aussi

la cité d'autres Trambwé. Notre guide nous annonce qu'outre Trambwé wa Ntibé Mlanao, qui est le dernier du nom, il y avait d'abord Trambwé wa Habadi et Trambwé wa Mhama Ndoumé qui est mort à l'Ile de Mohéli.

Cette ville qui est aujourd'hui chef-lieu de la région de Washili est l'une des villes à détenir les premières écoles, les premiers dispensaires et les premières maternités de l'ar-

chipel qui seront détruits au fil des années et transformés en foyer et/ou place publique. « Ici, nous n'avons pas la culture de la conservation du patrimoine. Le palais royal, la porte de la miséricorde, le bâtiment de la première école, celui du premier dispensaire et celui de la première maternité, tous ont été détruits. Et ce qui est dommage c'est qu'on a construit des choses dispensables », regrette-t-il. Notre guide se réjouit d'une chose, c'est la conservation de certaines traditions coutumières de la ville. Mais souligne-t-il « certains ont connu un changement ».

A.O Yazid

- **Hwambani** : ce terme signifie la ville des décisions et, est la première appellation de la ville qui, à travers le temps se fait appelé Koimbani

- **Différentes classes** de la classe royale comorienne jusqu'à la dernière qui est le sultanat

ENVIRONNEMENT

Vers la validation de l'inventaire des ressources génétiques et connaissances traditionnelles

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « renforcement de capacités des ressources humaines, du cadre juridique et institutionnel pour la mise en œuvre du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages qui en découlent », la direction de l'environnement organise du 07 au 09 octobre un atelier de validation de l'inventaire sur les ressources génétiques avec consultation sur la stratégie nationale de valorisation et sensibilisation sur les messages clés issus des livrables techniques du projet. Ce projet de 3 années financé par le PNUD et le FEM, vise à appuyer 24 pays, y compris l'Union des Comores, à développer et à renforcer au niveau national

leurs cadres APA, les ressources humaines et les capacités administratives pour la mise en œuvre du protocole de Nagoya.

L'atelier de validation de l'inventaire sur les ressources génétiques a débuté hier 07 octobre à Moroni. Pour cet atelier qui va durer trois jours, trois axes de travail vont être présentés et discutés pour faciliter la validation de l'inventaire des ressources génétiques et connaissances traditionnelles, épauler l'atelier de présentation de la stratégie nationale de valorisation APA, recueillir les inputs des parties prenantes et enfin sensibiliser les parties prenantes pour disséminer les leçons apprises et les messages clés issus des principaux

livrables techniques du projet (loi APA, textes d'application, inventaire et stratégie de valorisation).

« Les ressources biologiques sont primordiales pour le développement économique et social de l'humanité. La diversité biologique constitue un atout universel, d'une valeur inestimable pour les générations présentes et futures. Cependant, les menaces qui pèsent sur les espèces et les écosystèmes n'ont jamais été aussi grandes, la disparition d'espèces et la perturbation des écosystèmes en raison des activités de l'homme se poursuivent à des rythmes alarmants » indique Hayria Mohamed, coordinatrice du projet Nagoya.

Cette dernière précise que c'est ce qui a poussé à l'adoption du texte

de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) en 1992 au sommet de la Terre à Rio, au Brésil. La coordinatrice explique que la convention a trois objectifs principaux s'agissant de la conservation de la diversité biologique, de l'utilisation durable de ses composantes et du partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Elle a rappelé que « le protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (communément appelé APA) », est le traité complémentaire à la CDB adopté le 29 octobre 2010 à Nagoya, au Japon. Et que ce dernier fournit un cadre juridique transparent pour la mise en œuvre effective du 3ème objectif de

la CDB, d'où le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Et elle de préciser que « le projet a été lancé aux Comores le 19 mai 2017. L'objectif et le travail des composantes sont le renforcement des capacités légales, politiques et institutionnelles pour le développement d'un cadre national relatif à l'APA ; soutènement de la relation de confiance entre les fournisseurs des ressources génétiques pour faciliter l'identification d'initiatives de bio-prospection ; et améliorer des capacités des communautés locales pour qu'elles puissent contribuer à la mise en œuvre du protocole de Nagoya ».

Nassuf Ben Amad



Atelier de validation ressources génétiques.

Brève

Un journaliste du quotidien Alfajr en garde à vue

Le journaliste Kamal Said Abdou du quotidien Alfajr est placé en garde à vue à la gendarmerie de Moroni après être auditionné par les officiers de la brigade de Recherches avec son directeur de publication, Sultan Abdourahim Cheikh. A l'heure où nous mettons sous presse ces quelques lignes, nous avons appris que son directeur de publication lui a été relaxé mais qu'on lui aurait dit de se rendre demain à la première heure à la gendarmerie.

Joint pour explication sur la situation et l'origine du dossier, le directeur de la publication de ce quotidien a fait savoir qu'il s'agit d'une plainte déposée à la justice. Ce dernier nous affirme qu'à l'origine, il s'agit d'un article publié dans les colonnes du quotidien et mettant en cause le directeur général des douanes. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

CAS DE TORTURES SUR SALEH ASSOUMANI

Souef Mohamed El-amine : « une enquête sera ouverte »

Sur un tout autre plan, le secrétariat général des Nations Unies « a salué » les mesures d'apaisement qui ont été prises par le chef de l'Etat, notamment les grâces présidentielles octroyées à certains prisonniers politiques, pour décrier le climat politique. Au niveau national, l'arrivée prochaine du vice-ministre d'Inde le 10 octobre prochain a été évoquée. « Au menu des discussions, un partenariat pour des secteurs clés telles que la santé, l'éducation, la culture », a-t-il dit.

Il a également annoncé la tenue de la commission mixte comoro-malga-

che au cours de laquelle seront discutées « la possible régularisation des comoriens en situation irrégulière à Madagascar mais surtout de la libre-circulation des biens et des personnes, des citoyens de la Commission de l'Océan Indien, point qui a toujours été défendu par la partie comorienne ».

Au sujet des élections législatives à venir, il a exhorté l'opposition à y prendre part. Non sans ironie, il a évoqué la tenue du Congrès qui a eu lieu à Lyon en France (voir article), au cours duquel il a été question de « transition politique ». Affirmant « que

les revendications des comoriens devaient se faire aux Comores, au cours de manifestations sur la place de l'Indépendance, à Moroni », balayant d'un revers de la main « toute idée de dictature en Union des Comores. Au sujet de dictature justement, il lui a été demandé quelle était sa réaction au sujet des propos tenus lors d'une émission sur Rmc ayant eu lieu la semaine dernière, du journaliste français, Jean-Jacques Bourdin au cours de laquelle, il a été dit que « Azali Assoumani (qui avait pris part aux funérailles de l'ancien président Chirac) faisait partie « des dictateurs

africains infréquentables ». Sèchement, le patron du ministère des affaires étrangères « a prié (Bourdin, ndlr) de revoir sa copie », citant quelques pays africains dont l'Erythrée, qui sont selon lui, « des dictatures ».

La question de Saleh Assoumani, membre du Mouvement Hury, mis en détention le 1er octobre dernier, après avoir bénéficié d'une liberté provisoire s'est naturellement invitée sur le tapis. Sa détention serait vraisemblablement due aux publications qu'il avait faites sur son mur Facebook, faisant état de violences subies lors de

son arrestation et au camp militaire de Kandani, où il y a passé du temps avant d'être placé à la prison de Moroni. A ce sujet, Souef Mohamed El-amine a fait valoir qu'une enquête allait être ouverte, disant encore une fois « se désolidariser si de tels actes se confirmaient ». L'année dernière, en décembre, il avait déclaré qu'une enquête allait être ouverte après que des prévenus eurent parlé au tribunal, devant le président de la Cour de sûreté de l'Etat, des cas de torture. A l'en croire, les investigations courent encore...

Fsy

SOCIÉTÉ

Des policiers et gendarmes formés sur la protection des droits des enfants

Un atelier de formation visant le renforcement des capacités techniques de la police et de la gendarmerie nationales en matière de protection des droits des enfants a été ouvert hier à Moroni. Cet atelier organisé par la Commission nationale des Droits de l'Homme et des Libertés s'inscrit dans le cadre d'un appui pour définir les normes de prise en charge pour mieux protéger les droits des enfants.



Formation des policiers et gendarmes sur les droits de l'enfant.

Le directeur général de la police et de la sûreté nationale Abdelkader Mahamoud, le commandant de la gendarmerie Ramadan, la présidente de la Commission nationale des droits de l'Homme et des libertés et le représentant de l'UNICEF Marcel S. Ouattara se sont retrouvés hier à Moroni pour l'ouverture de l'atelier de formation des formateurs des policiers et des gendarmes sur la protection des droits des enfants.

Une poignée de képis bleu sont sous les consignes du camerounais, Henri Ariston Nzedom et l'américain, Joshua Dankoff dans le cadre du renforcement des capacités techniques en matière de protection des enfants contre les violences qui leurs sont faites.

S'agissant de la protection de l'enfant, le représentant de l'UNICEF a démontré dans son discours qu'en 2018 près de 644

enfants dont 80% sont des filles ont eu recours au service d'écoute et de protection des enfants et femmes victimes de violence. « Près de 36,33% de ces cas sont de violences sexuelles, qui ont bénéficié d'une assistance juridique et médicale. Sans la police et la gendarmerie ces violences ne seraient pas jugées faute d'enquêtes », précise Marcel S. Ouattara. Ce dernier démontre que c'est la raison pour laquelle au cours

de ces dernières années, « l'UNICEF a appuyé le renforcement des capacités des services de la police et la gendarmerie nationale car leurs services jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des droits de l'enfant ». « L'Unicef a financé à travers la Commission Nationale des droits de l'homme (CNDHL) deux formations au profit de 60 éléments des forces de l'ordre portant sur le droit de l'enfant à Anjouan et à la Grande Comores en 2017 et en 2018 », soutient-il.

Conscient que de la difficulté que connaissent les institutions policières, comme l'absence de procédure pour le traitement des cas de violence, Marcel Ouattara a jugé nécessaire d'apporter un appui technique pour définir les référentiels de prise en charge pour mieux assurer la protection des droits, des personnes vulnérables. C'est ainsi que le plan d'action 2019 Comores-Nations Unies demande l'intervention des consultants internationaux dans le

but de développer des procédures internes en matière de protection de l'enfance chez les institutions policières en vue de déterminer les rôles et les responsabilités de chaque structure admet-il.

Pendant 5 jours il sera question dans cet atelier de former des formateurs sur les droits de l'enfant et de valider les procédures internes de la police et de la gendarmerie nationales portant sur le traitement des cas impliquant des enfants. Ainsi les bénéficiaires doivent avoir une maîtrise sur les textes applicables aux droits de l'enfant, les notions de droit pénal général, et sur les acteurs du système de protection des enfants en conflit avec la loi. Les procédures internes des forces de l'ordre seront validées cette semaine pour appropriation et dissémination par les autorités compétentes pour que les agents puissent les appliquer dans leur travail quotidien.

Kamal Gamal

COOPÉRATION JAPON-COMORES

Moroni reçoit 5.033 tonnes de riz du don japonais

Dans le cadre du programme d'assistance alimentaire du gouvernement du Japon, les Comores ont reçu, hier, 5.033 tonnes de riz évalués à 1,4 milliard de francs comoriens. Ce don japonais tend à améliorer la sécurité alimentaire du pays après le passage du cyclone Kenneth dans l'archipel. La signature de l'échange de Note a été effectuée en novembre 2018 entre le ministre des Affaires Etrangères, Souef El-Amine et l'Ambassadeur du Japon auprès de l'Union des Comores avec résidence à Madagascar, Ogasawara Ichiro.

Les gouvernements comorien et japonais ont procédé hier à une cérémonie de remise de don de 5.033 tonnes de riz dans le cadre du programme d'Assistance alimentaire du gouvernement du Japon. L'Etat comorien a été représenté par le ministre des Affaires

Etrangères, Souef Mohamed El-Amine et le Japon représenté par le chargé d'Affaires de l'ambassade du Japon, Ito Yorio pour la signature. Ce don est l'équivalent de 350 000 000 Yen soit près de 1.470 000 000 de nos francs. Dans son allocution le chargé d'Affaires de l'ambassade japonais a rappelé que « c'était il y a moins d'un an en novembre 2018 que la signature de l'échange de Note portant sur l'assistance Alimentaire au profit de l'Union des Comores a eu lieu ».

Après onze mois j'ai le plaisir de vous informer que le riz est arrivé au port de Moroni et de Mutsamudu il y'a deux semaines et sera disponible dans les îles de Grande Comore, d'Anjouan et de Mohéli ». « Cela fait dix années consécutives que le Japon continue d'octroyer ce don de denrée alimentaire de première nécessité. En effet, dans le cadre du même programme d'aide alimentaire et suite à la demande exprimée

par le gouvernement de l'Union des Comores, le Japon continue à soutenir le peuple comorien depuis 2010 à travers l'envoi du riz jugé nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire », a-t-il déclaré.

De son côté le chef de la diplomatie comorienne a montré à son tour l'importance des relations qu'entretiennent l'Union des Comores et le Japon. Selon lui, le président de la république a eu l'occasion de parler avec le premier ministre japonais et ont « discuté sur les voix et moyens de renforcer davantage la coopération entre les Comores et le Japon ». « Les discussions abordées touchent la sécurité maritime et l'économie bleue. Pour cette occasion, il faut noter l'octroi en faveur des comoriens de 3 navires de gardes côte pour la sécurité maritime », rappelle Soeuf Mohamed Elamine.

Concernant le don, le ministre a rassuré que la réalisation de cette

Assistance alimentaire va contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire de l'Union des Comores « ravagée par Kenneth, au mois d'avril dernier ». Et espère que les relations

bilatérales entre les deux pays pourront « contribuer à l'émergence de l'Union des Comores ».

Kamal Gamal



Le chargé d'Affaires japonais et le ministre des affaires étrangères.

1949-2019 : comment les communistes ont sorti la Chine du sous-développement (2e partie)

Les médias occidentaux ont beau tenter d’occulter cette évidence, elle saute aux yeux : la Chine a accompli en 70 ans ce qu’aucun pays n’a réussi à faire en deux siècles.

Encore plus significatif, le taux de pauvreté, selon la Banque mondiale, est passé de 95% en 1980 à 17% en 2010 et 3,1% en 2017. Xi Jinping a promis son éradication pour 2020. Selon Branko Milanovic, ex-économiste en chef à la Banque mondiale, l’apparition d’une énorme classe moyenne en Chine est la principale cause de la réduction des inégalités mondiales entre 1988 et 2008. En vingt ans, 700 millions de personnes ont été extraites de la pauvreté. Le salaire moyen a doublé, notamment sous l’effet de la mobilisation ouvrière, et les entreprises étrangères ont commencé à délocaliser leur activité à la recherche d’une main d’œuvre moins coûteuse.

L’une des questions fondamentales du développement est celle de l’accès aux technologies modernes. La Chine de Mao a d’abord bénéficié de l’aide de l’URSS, mais elle a été interrompue en 1960 lors du schisme sino-soviétique. C’est pour régler ce problème crucial que

Deng Xiaoping a organisé en 1979 l’ouverture progressive de l’économie chinoise aux capitaux extérieurs : en échange des profits réalisés en Chine, les entreprises étrangères y procéderaient à des transferts de technologie en faveur des entreprises chinoises.

En 40 ans, les Chinois ont assimilé les technologies les plus sophistiquées, et l’élève a dépassé le maître ! Aujourd’hui, la part de la Chine dans les industries de haute technologie atteint 28% du total mondial et elle devrait surclasser les Etats-Unis en 2021. Il est vrai que la Chine dispose de ressources humaines considérables. Elle envoie 550 000 étudiants à l’étranger et elle en reçoit 400 000. Dotée de 80 technopoles, elle est numéro un mondial pour le nombre de diplômés en sciences, technologie et ingénierie, et elle en forme quatre fois plus que les Etats-Unis.

Cette percée technologique du géant chinois va désormais de pair avec la transition écologique. Signataire de l’Accord de Paris sur le climat, la Chine est le premier investisseur mondial dans les énergies renouvelables. Elle possède 60% des panneaux solaires et 50% des éoliennes de la planète. 99% des

bus électriques en service dans le monde sont fabriqués en Chine. Elle possède 50% des véhicules électriques et elle en fabrique trois fois plus que les Etats-Unis.

La Chine a aussi le réseau ferré à grande vitesse le plus grand du monde (30 000 km) et elle a pour objectif de passer à 40 000 km. L’entreprise publique chinoise CRRC est numéro un mondial de la construction de TGV : elle fabrique 200 trains par an et travaille pour 80 pays. Enfin, la Chine a engagé la plus grande opération de reboisement de la planète (35 millions d’hectares). Prenant au sérieux la désastreuse pollution de l’atmosphère dans la région de Pékin, elle a réussi à y réduire de 50% les émissions de particules toxiques en cinq ans.

Ce développement spectaculaire de la République populaire de Chine est le résultat de 70 ans d’efforts titanesques. Pour y parvenir, les Chinois ont inventé un système socio-politique original, mais que les catégories en usage en Occident peinent à décrire. Loin d’être une « dictature totalitaire », en effet, c’est un système néo-impérial dont la



légitimité repose exclusivement sur l’amélioration des conditions d’existence du peuple chinois.

Organe dirigeant du pays depuis 1949, le Parti communiste chinois sait que la moindre déviation hors de la ligne du mieux-être collectif serait incomprise et provoquerait sa chute. Habités à penser que la démocratie repose sur le rituel électoral, les Occidentaux ne comprennent pas ce système. D’ailleurs, ils

ne voient même pas que leur « démocratie » s’accommode d’une désignation du président par les banques, alors qu’en Chine les banques obéissent au président. (Suite dans notre prochain numéro)

Bruno Guigue, chercheur en philosophie politique et analyste des relations internationales (Chine Magazine)

VOTRE SANTÉ

Voici pourquoi vous avez des crampes aux jambes la nuit (et comment y remédier)

Les causes réelles des crampes dans les jambes nocturnes sont encore un mystère. Les experts ont déduit plusieurs causes possibles et les facteurs de risque: Une mauvaise posture assise, Un mode de vie sédentaire, Etre debout pendant de longues heures de travail, Surmenage des muscles des membres inférieurs, La déshydratation, La grossesse, Les diurétiques et les agonistes bêta, Les troubles du système endocrinien comme le diabète, Le trouble neuromusculaire, Les pieds plats,La maladie de Parkinson,etc...

Traitement et prévention des crampes dans les jambes:

- Effectuez des exercices d’étirement avant de vous coucher
- Détendez-vous avec un bain chaud avant d’aller au lit
- Soutenir la zone affectée avec un coussin chauffant
- Toujours porter des chaussures confortables
- Le marronnier d’Inde stimule la circulation sanguine dans le corps entier, y compris les membres inférieurs
- Consommez des aliments riches en magnésium et en potassium, parce que leur carence est souvent associée aux crampes aux jambes.
- Les exercices aquatiques muscles les jambes.
- L’acupuncture soulage vos muscles

Ce que vous devez faire en cas de crampes dans les jambes :

- Massez doucement la zone affectée en faisant des mouvements circulaires
- Levez-vous et marchez doucement pendant quelques minutes, cela va stimuler votre circulation sanguine.
- Soulagez l’inconfort avec une cuillère à soupe de moutarde jaune

HABARI ZA UDUNGA

Chacun à travers le filtre de ses intérêts

Dans les îles de la lune, il a été toujours difficile de suivre le cheminement des hommes et des partis politiques et c’est un doux euphémisme. Il n’est pas rare que dans certaines situations on nage dans l’irrationnel. C’est donc naturellement qu’on en vient à raisonner par l’absurde. La première absurdité vient du fait que sur un tout petit espace, on se retrouve avec moult chefs de partis ou se déclarant tel. Le ridicule ne tuant pas, pourquoi s’en priver !

Et c’est ainsi quand on essaie d’examiner les discours et les actes de notre microcosme politique sous les cocotiers, on ne manque pas de se dire si, réellement, ce dernier a une claire conscience de ses comportements et de ses agissements. En définitive, on en arrive à se demander si ce ce n’est pas la rue et les palabres dans les bangwés, qui dirigent les faits et gestes du microcosme, dans la mesure où on a du mal à comprendre l’irrationalité qui guide nos grands hommes.

Nous disons souvent que tout cela demande de renouveler la manière dont nous concevons la politique. En renouvelant notre façon d’aborder les problèmes, cela nous amènera inéluctablement à soulever toutes sortes de questionnements sur cette fuite en avant qui

ne dit pas son nom. Le plus important est d’admettre là où nous avons failli et d’ouvrir le débat à des nouvelles approches qui prennent en compte les réalités du pays et qui valorisent les compétences et l’honnêteté.

L’ensemble des acteurs présents dans l’arène nationale, chacun à travers le filtre de ses intérêts, contribue finalement à révéler une définition d’une politique qui ne prend en compte que ses intérêts propres au détriment de l’intérêt général. En effet sur une scène mondialisée, en proie à une concurrence effrénée pour l’accès aux ressources financières, il n’est pas sûr que ce soit par le morcellement à l’infini du pays que nous allons contribuer à résoudre nos problèmes.

Les débats politiques qui doivent éclairer le citoyen de base, ont fait place à un ring où tous les coups sont permis. On oublie que de part et d’autre dans les îles de la lune, nous serons toujours amenés à nous fréquenter. Il va de soi qu’un jour ou l’autre, par le jeu des alliances contre-nature, des retournements avec armes et bagages seront opérés comme de larron en foire.

On a l’impression que les problèmes du pays vont se résoudre par nos palabres et les combats sur les réseaux sociaux à n’en plus finir. Dans un de nos articles, nous évoquons la nécessité d’être honnête et compétent pour mieux servir les

îles de la lune. Il est évident que la complexité des questions à résoudre a engendré des dysfonctionnements de part et d’autres de l’échafaudage institutionnel. Il n’en demeure pas moins que les enjeux du moment nécessitent une attention de tous les instants de la part de notre microcosme politique pour que le pays soit le seul au centre de nos préoccupations.

Mmagaza

La Gazette des Comores
Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Yousseuf
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Faïza Soule Yousseuf
Binti Mhadjou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FOOTBALL : COMORES # GUINÉE, MATCH AMICAL

Cœlacanthes, la réussite est au bout de l'effort et de la ténacité

Actuellement, les équipes africaines de football s'attellent aux préparatifs des échéances de grande envergure : Mondial Qatar 2022, et/ou Can Cameroun 2021. La trêve de la Fifa, sert de tremplin pour s'adonner à des rencontres de test et de signolage. C'est le cas des Cœlacanthes des Comores et de Sili National de Guinée, qui vont s'affronter en amical le 12 octobre prochain en France, notamment à Versailles, région parisienne.

Dans la perspective de ce rendez-vous footballistique (Comores # Guinée), les sélectionneurs respectifs, Amir Abdou pour les Cœlacanthes et Didier Six, pour le Sili, ont dressé leurs listes respectives. Les analystes sportifs qualifient ces choix de « judicieux et/ou circonstanciel », à cause des nouveaux venus, des absences, ou encore d'un flux de blessés. Que ce soit pour l'un ou l'autre, cela ne constitue pas un obstacle aux uns et aux autres d'explo-



ter à bon escient la journée Fifa, mois octobre 2019, correspondant à une trêve internationale, par l'organisation des matches de repère et de test. Le staff technique national, sous la houlette, du sélectionneur Amir Abdou, s'apprête à encadrer physiquement, technico-tactiquement et mentalement, dix neuf joueurs, évoluant dans les championnats étrangers, notamment en Afrique et en Europe : voir en encadré la liste arrêtée. Dans l'effectif comorien, deux nouveaux éléments, jouant dans l'hexagone, sont retenus pour le duel amical (Comores # Guinée), programmé ce samedi 12 octobre au stade Montbauron (Versailles). Une occasion pour eux de savourer une

entrée inaugurale d'une compétition internationale, sous le maillot des Cœlacanthes. En d'autres termes, Younn Zahary et Bryan Adinany font leur baptême de feu. Le premier, « Younn Zahary est un défenseur de 20 ans qui est passé en équipe première de Caen (Ligue 2) cette saison. Il est né à Nantes en France le 20 octobre 1998. Il a signé son premier contrat professionnel le 14 février 2019 ». Le 2e, « Bryan Adinany, il évolue au poste d'attaquant. Né à Marseille et âgé de 19 ans, il a été formé au stade Rennais. Il a rejoint Châteauroux en 2018 où il joue actuellement ». La réussite étant au bout de l'effort et de la ténacité, le sélectionneur national et les autres membres du staff technique attendent les ambassadeurs des Comores à Châteauroux (France) du 7 au 11 octobre pour le regroupement. Pour les besoins de cet opposition amicale, Djudja Ibroihima, le Comorien de la Namibie, est entre nos murs pour l'octroi du visa d'entrée dans l'espace Schengen, notamment en

France. Il est le seul élément des Cœlacanthes qui ne partage pas le championnat européen. L'expérience du continent sera-t-elle compatible et fructueuse ?

Bm Gondet

Liste des Coelacanthes
Gardiens de but
Ali Ahamada et Fahardine Hassan

Défenseurs
Ben Jaloud Youssouf, Chaker Alhadhur, Kassim Mdahoma, Mohedja Kevin, Nadjim Abdou, Younn Zahari,

Milieux de terrain
Ali M'madi, Ancoub Mze Ali, Fouad bachirou, Nacer Chamed, Youssouf Mchangama,

Attaquants
Bakary Saïd, El Fardou Mohamed, Faïz Seleman, Adinani Bryan, Djudja Ibourahima, Ibouroi Nordine

FOOTBALL, TOURNOI COMORES MAGAZINE, 4EME ÉDITION

Ngazi qualifié en finale

Dimanche dernier, Ngazi a défié aux tirs aux buts sont adversaires Étoile d'or au score de 4 buts à trois (4-3). Cette victoire est signée par le gardien de but Anissi Mihissoini. Samedi et dimanche sont joués les deux derniers matchs du carré du tournoi Comores Magazine. A sa quatrième édition, Gombessa joue sa troisième fois la finale. Cette dernière a sévèrement corrigé Atletico au Score de quatre buts à un (4-1).

Gombessa Sport de Mutsamudu a écrasé Atletico de la même localité

au score de 4 buts à 1, samedi 5 Octobre dernier. Un match qui a été largement dominé en première mi-temps par Atletico. Les deux formations mutsamudiennes ont passé un match très tendu et rythmé. Les responsable de Gombessa à l'instar d'Adinane Assadi, coach adjoint de l'équipe « on encourage nos joueurs » car, ajoute-t-il « les jeunes ont été bien dans le match, présents dans tout le terrain durant les quatre-vingt-dix minutes».

Quant à l'équipe battue, on accuse en amont et en aval «l'arbitrage». Le but qui a ramené le score à 2 buts à 1 serait «marqué à la

main» selon plusieurs dires d'Atletico. Le refus de réagir n'a pas en tout cas laissé un bon exemple à suivre.

Gombessa qualifiée en finale a, durant la seconde partie du match ouvert toutes les vannes techniques pour chuter honteusement l'équipe adverse. A souligner que les jugements d'Atletico auraient fait spectacle du regret ; dans la mesure, à la reprise du jeu, alors que le score était un but partout, une faute défensive est jugée penalty ratée. Si on avait marqué, peut-être la donne aurait changé. « Atletico a mal géré le match, c'est tout » confie un

spectateur.

« Ngazi Vs étoile d'Or, le plus grand derby d'Anjouan »

Dominée, l'équipe vainqueur de la dernière édition (Etoile d' Or) durant les 45 premières minutes. Ils ont entraîné le 11 de foundi Ryadhu en demi-terrain, heureusement, elle a maintenu une mi-temps à zéro partout. Dans le match pour le fairplay, mais moralement dominée à cause de la perte de leur joueur, le feu Maître Affretane qui est mort mystérieusement le mois dernier. Cette douleur a permis qu'Etoile d'Or

joue sans Miki (un des attaquants vedettes du club). Il est affaibli moralement, selon un responsable des bleus.

Ngazi qui vient de regagner la première division cette saison, livre un talent d'espoir dans ce tournoi. Un espoir pour le championnat, sachant qu'il est en attente de ses joueurs malgaches, qui n'ont pu jouer à cette compétition préparatrice ? Ngazi a fini par la remporter. Il va rencontrer Gombessa en finale.

NJ



Salama

VOUS AUSSI,
ADHÉREZ GRATUITEMENT
À NOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

ET PROFITEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS !
(excédents bagages, billets gratuits, cadeaux, etc.)

Plus d'infos dans la rubrique "Salama" sur

AB Aviation

Salama

Salama

GOLD

Salama

SILVER

MARIAMA MOHAMED
YE18 000 000 034 EXP 06/20

AB Aviation

www.flyabaviation.com



Pharmacie de garde

Pharmacie Caltex: 773 53 60



NATIONS UNIES
COMORES



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Améliorer les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la sécurité maritime grâce au renforcement de la résilience des communautés de pêcheurs tributaires de la pêche en récif corallien en Union des Comores

Les pays côtiers africains et les Petits États insulaires en développement (PEID) s'appuient fortement sur la pêche et les emplois associés, mais ces moyens de subsistance sont tous menacés par le déclin des stocks halieutiques. Dans ces nombreux pays africains, **l'économie bleue représente un quart de la totalité des recettes et un tiers des revenus à l'exportation**. Et plus la population côtière croît, plus la surpêche, la pêche illégale, la pollution et le développement non durable du tourisme dégradent la biodiversité marine et côtière, et creusent la pauvreté.

En 2016, lors de la Sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 6) au Kenya, les pays tels que le Japon se sont mobilisés pour sensibiliser à l'importance d'« Adopter une économie bleue pour un développement accéléré de l'Afrique ». La FAO a été saisie afin de préparer des appuis techniques pour soutenir le développement d'une économie bleue durable.

Le 27 août 2019 dernier, juste avant la tenue de la TICAD 7 (28-30 août 2019), un nouvel accord de financement en faveur d'un projet d'initiative pour la croissance bleue a été **signé entre le Japon et la FAO**. Ce projet bénéficiera à cinq pays dont le **Kenya, Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles**. Le projet vise à améliorer les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la sécurité maritime en renforçant la résilience des communautés de pêcheurs qui dépendent de la pêche des récifs coralliens dans la partie africaine de l'océan Indien.

Pour l'**Union des Comores**, une cérémonie de signature officielle du document de projet par le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement, Moustadroine Abdou, et le Représentant de la FAO pour Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles, Patrice Talla Takoukam, se tiendra le **mardi 08 octobre 2019 à 09h00** au **Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement à Moroni**, en présence du Chargé d'Affaire de l'Ambassade du Japon, Yorio Ito.

Ce projet d'une durée de trois (03) ans est **financé à hauteur de 4 400 000 USD par le gouvernement japonais**, et contribuera à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 14 "Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour un développement durable" en luttant contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et en encourageant la conservation des écosystèmes des récifs coralliens et des mangroves/herbiers marins. Il s'harmonise avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA), la Stratégie maritime intégrée de l'Afrique 2050 (Stratégie AIM 2050), la Charte africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, et le pilier 1 lié aux domaines de l'agriculture et de l'économie bleue de la déclaration de Nairobi "Promouvoir la transformation économique structurelle par la diversification économique et l'industrialisation".